VILLE DE BEAUPRÉ

L'À Propos

Votre journal municipal
Avril 2021, Numéro 32

Éditorial

LE MOT DU MAIRE

par Pierre Renaud, maire

Bonjour Beaupréenne et Beaupréen,

Enfin, le printemps est arrivé. Même si l'hiver n'a pas été rigoureux, l'effet du confinement s'est fait sentir de plus en plus. Cependant, force est de constater que vous avez été plusieurs à sortir dehors faire des activités sportives. La marche, le ski de fond et la raquette en sont de bons exemples. De nouveau cette année, nous aurons un été fort achalandé et nos employés des loisirs et des travaux publics seront grandement sollicités.

En effet, 12 rues du bas Beaupré seront refaites grâce au programme d'aide aux infrastructures Canada-Québec FIMEAU. Cette aide couvre 83 % des coûts de réaménagement. De plus, nous avons reçu une aide du programme PAFIRS pour le réaménagement du terrain de tennis et de la patinoire. Cette aide couvre 50 % des dépenses totales. D'autre part, nous sommes sur le point de recevoir une aide pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers provenant du programme RÉCIM. Cette aide octroie 64 % du coût de construction.

En plus du centre aquatique, dont la construction va bon train, les opérations quotidiennes doivent se faire. Plusieurs projets immobiliers sont sur le point de se réaliser, ce qui entraîne des charges supplémentaires pour tout le personnel. En temps de pandémie, ce sont des défis supplémentaires.

Cela démontre que Beaupré est une ville dynamique, attractive et en santé. Nous devons être fiers d'habiter Beaupré. Comme maire, je suis encore plus fier de vous rencontrer et de discuter avec vous. N'hésitez pas à m'interpeler, je travaille pour vous.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite un agréable printemps !

Pierre Renaud

DANS CE NUMÉRO

PLU Mobile 2
Horaire écocentre 2
La fumée sans danger 3
Subvention foyer extérieur 4
Il était une fois un OMH 5
Début des travaux municipaux 6
Rinçage réseau aqueduc ... 6
Nouveaux équipements de loisirs 7
Le Centre aquatique intermunicipal 7
Bibliothèque La Plume d'Oie 8
Application Voilà! 8
Conseil municipal 8
Prochaine réunion du conseil municipal 8

PLU MOBILE

Par Nancy Pelletier, conseillère municipale

Cet organisme est l'organisateur des déplacements entre la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans et Québec. Il offre un transport sécuritaire et confortable. Le Wi-Fi est offert gratuitement à bord de l'Express, ce qui vous permet de travailler, étudier ou écouter de la musique. Le service est offert du lundi au vendredi sous deux modes, express et réservation. C'est un comité consultatif qui guide les orientations du transport collectif. Il est constitué d'un représentant de chacune des municipalités participantes, ainsi que d'un représentant des usagers et du coordonnateur aux transports. Nous avons d'ailleurs accueilli en janvier Maxime Tremblay-Gobeil, le nouveau coordonnateur.

L'Express fonctionne comme le RTC avec différents arrêts à chaque municipalité. Le parcours dessert Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré, Château-Richer et Ange-Gardien. Il rejoint ensuite Québec où il offre six arrêts dont D'Estimauville, l'hôpital Enfant-Jésus, le CÉGEP Limoilou, la Gare du Palais, l'hôpital Hôtel-Dieu et la Place D'Youville. Le mode sous réservation, comme son nom l'indique demande à l'utilisateur de réserver son passage la veille avant 15 h pour un départ le lendemain matin et une réservation avant 11 h pour un retour le jour même. Le coût d'un passage est de 5 $ si l'usager paie en argent ou de 4,50 $ s'il achète des billets. Des laissez-passer mensuels sont également disponibles au coût de 100 $ ou 70 $ pour étudiants et ainés. Le laissez-passer métropolitain vous en offre encore plus pour votre argent. Il vous permet de transférer dans un autre transport collectif de la Communauté métropolitaine de Québec, dont le Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC), le Réseau de transport de la Capitale (RTC), la Société de Transport de Lévis (STL) et la Traverse Québec-Lévis (STQ). Il est disponible au coût de 141,20 $ ou 108,25 $ pour les étudiants et 99,70 $ pour les aînés.

Hors pandémie, je suis une fière utilisatrice quotidienne de ce service pour me rendre au travail. Pandémie oblige, le port du masque est présentement obligatoire.

Faites comme moi, embarquez !

Vous pouvez joindre l'équipe de PLUMobile en composant le 418-827-8484 ou au info@plumobile.ca

HORAIRE D'ÉTÉ DE L'ÉCOCENTRE (DU 1ER AVRIL AU 15 NOVEMBRE)

LES MERCREDIS DE 12 H À 19 H 30

LES SAMEDIS DE 9 H À 16 H 30

Voyages illimités par résidence
AUCUN USAGE COMMERCIAL
Maximum de 2m³ par voyage

L'enregistrement est obligatoire à l'accueil. Vous devez présenter une preuve de résidence et une pièce d'identité avec photo.

Le feu de camp, une activité dangereuse !

La fumée dégagée de la combustion du bois contient autant, sinon plus, de substances cancérigènes que la cigarette. De plus en plus de municipalités interdisent l'usage des foyers au bois extérieurs dans un souci de santé publique et pour préserver l'environnement.

Saviez-vous que **43% des émissions atmosphériques de particules fines au Québec** étaient attribuables à la **combustion de bois du secteur résidentiel ?**

C'est au-delà des émissions du secteur industriel (41%) et bien au-dessus de celles imputables au transport (16%.)

Contaminants fumée de bois

PM 2,5
Particules fines

Acroléine et formaldéhyde

HAP
Hydrocarbures aromatiques polycliniques

Dioxines et furannes

NOx
Oxydes d'azote

COV
Composés organiques volatils

CO
Monoxyde de carbone

Règlement municipal

« La fumée dégagée par un feu ne doit pas incommoder le voisinage. »

Si vous dérangez, vous devez éteindre.

Effets sur la santé

- Cancers
- Mortalité hâtive
- Aggravation de l'asthme
- Aggravation des maladies cardiaques et pulmonaires
- Œdème pulmonaire
- Irritation des voies respiratoires
- Maux de tête, toux, nausées, étourdissements

Les enfants, les femmes enceintes les personnes âgées, les asthmatiques, les diabétiques, les individus obèses et les personnes atteintes de maladies cardiaques ou respiratoires devraient éviter l'exposition à la fumée. LES POLLUANTS DANGEREUX ASSOCIÉS À LA FUMÉE DE BOIS AFFECTENT ÉGALEMENT LES PERSONNES EN BONNE SANTÉ.

Un air 4 fois plus pollué que dans une grande ville

Des études ont révélé qu'au cours d'une soirée d'été, les concentrations maximales de petites particules en suspensions étaient quatre fois plus élevées dans une zone où il y a des feux de camp qu'au centre-ville de Montréal. **Il faut plusieurs heures après un feu de bois pour que la qualité de l'air retrouve son intégrité.**

La fumée dégagée par un feu de bois représente une nuisance pour tout un quartier , Pensez-y!

La Ville de Beaupré encourage l'utilisation de foyer au propane ou au gaz naturel

Le propane est une source d'énergie à faible teneur en carbone et à combustion propre qui n'émet pratiquement aucun polluant atmosphérique.

Le coût d'un foyer au propane peut être très abordable.

Profitez d'un feu propre, respectueux des autres et de l'environnement!

POUR UN AIR PROPRE ET SAIN, LA VILLE DE BEAUPRÉ SUBVENTIONNE

50$ pour l'achat d'un foyer extérieur au propane

Profitez d'un bon feu dans le respect de tous !

Protégeons notre santé et notre planète !

CONSERVEZ VOTRE FACTURE

VILLE DE BEAUPRÉ 418-827-4541

*pour foyer au propane seulement, ne s'applique pas aux chauffe-terrasses, maximum d'un foyer par résidence et de dix par entreprise

L'écocentre est heureux de recevoir vos résidus verts (herbe, feuilles, résidus ligneux) sans limite pour le compostage !

IL ÉTAIT UNE FOIS UN OMH

Par Nancy Pelletier, conseillère municipale

Le mandat de l'organisme est d'agir à titre d'intervenant principal en matière de logement abordable sur le territoire de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Il gère et développe avec efficacité, efficience, transparence et créativité son parc de logements sociaux destinés tant aux personnes âgées, aux personnes seules ou aux familles. Il voit également à susciter et à entretenir des liens avec les partenaires qui contribuent au succès de ses opérations et à la réalisation de ses projets en matière de logement social.

Le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de la Côte-de-Beaupré est composé de 12 membres : Nancy Pelletier de Beaupré, présidente, Louise Thouin de Saint-Ferréol-les-Neiges, vice-présidente, Manon Trépanier de Sainte-Anne-de-Beaupré, administratrice, Vincent Bourgeois de Château-Richer, secrétaire-trésorier, Nelson Bernard de Boischatel, administrateur, Christian Lebel de Saint-Tite-des-Caps, administrateur, Luc Bergeron de Saint-Joachim, administrateur, Rhéaume Ringuette, représentant socio-économique, Hughes Roy, représentant socio-économique, Huguette Lessard, représentante locataire, Diane Talbot, représentante locataire et Jean-Jacques Moineau, représentant locataire.

Un processus de regroupement des OMH de la Côte-de-Beaupré en une seule entité et la création d'un comité de transition et de concertation pour réaliser le regroupement des offices municipaux d'habitation de la Côte-de-Beaupré ont débuté en juillet 2017. Les municipalités concernées ont adopté une résolution en mars 2018. Marie Gauthier, directrice générale, est entrée en poste en septembre 2018. Dès le mois suivant, l'organisme a installé ses bureaux au 9604, boulevard Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le lieutenant-gouverneur du Québec a délivré les lettres patentes qui assurent la création de l'Office municipal d'habitation de la Côte-de-Beaupré au 1er janvier 2019. Le regroupement a donc été formé à cette date. Le parc immobilier propose 14 immeubles offrant 141 logements en plus des 80 logements répondants au programme de supplément au loyer. Il y a eu un travail colossal effectué depuis juillet 2017. Tout était à faire. Par la suite, il y a eu l'arrivée de la pandémie qui a créé un branle-bas de combat magistral. Tous les résidents souhaitant se faire vacciner ont reçu le vaccin en mars.

Les directeurs respectifs des OMH sont demeurés disponibles jusqu'à l'été 2019. Il est important de souligner que Jean-Paul Paré, décédé le 2 mars dernier, a été directeur de la Villa Lucien Gauthier pendant 36 ans, de 1982 jusqu'à la récente fusion. Précédemment, il avait été secrétaire, trésorier à la Ville de Beaupré de 1965 à 1998, soit pendant 33 ans. La Ville de Beaupré et l'Office municipal d'habitation de la Côte-de-Beaupré offrent leurs condoléances aux proches du défunt.

L'équipe ressource en place est constituée de Marie Gautier directrice générale, Marjolaine Gagnon à la comptabilité, Lise Gagnon, responsable du programme Accès Logis Québec, Francine Aubry, intervenante sociocommunautaire, ainsi que Michel Boutet à l'entretien des immeubles, Louis Jalbert, concierge et Clermont Blouin, concierge. Vous pouvez joindre cette équipe attentionnée au 418-702-1318 ou par courriel info@omhcb.com, ainsi qu'à partir du site internet https://www.omhcb.com.

OMH Office municipal d'habitation de la Côte-de-Beaupré

DÉBUT DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Par Serge Simard, conseiller municipal

Les travaux de réparations de rues sont maintenant lancés.

Puisque ces travaux ont une ampleur importante, ils ont été divisés en trois secteurs:

Secteur #1

Rue des Cèdres (lundi 31 mai)
Ch. De la Rivière (lundi 7 juin)
Rue Van-Bruyssel (lundi 14 juin)
Rue Vital Roy (lundi 21 juin)

Secteur #2

Rue Rolland (lundi 31 mai)
Rue St-André N (lundi 14 juin)
Rue St-Gérard N (lundi 14 juin)
Rue St-Gustave N (lundi 21 juin)
Rue St-Gustave S (lundi 5 juillet)
Rue St-André S (lundi 12 juillet)

Secteur #3

Rue St-Émile (lundi 28 juin)
Rue Ste-Croix (lundi 29 juin)
Rue Morel (lundi 5 juillet)
Rue Fatima E (lundi 5 juillet)

Afin de continuer de vous approvisionner en eau potable, un réseau d'aqueduc temporaire sera mis en place pour assurer la protection incendie et l'approvisionnement en eau.

Les services d'urgence, le transport scolaire, la cueillette des ordures et le recyclage seront tous avisés de la tenue de ces travaux.

Pour vos stationnements, il est possible que l'accès soit bloqué quelques jours. Vous pourrez vous stationner dans les rues avoisinantes.

Si vous envisagez refaire vos branchements de service d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial, vous devez le planifier **idéalement avant**, ou même après les travaux, mais il sera **impossible** de faire les travaux en même temps que les travaux d'excavation de votre rue. Discutez-en avec votre entrepreneur en excavation.

Bien sûr, nous faisons appel à votre patience puisque ce sont des travaux très importants.

Notre ville se positionne parmi les meilleures villes de la région par rapport à la remise à niveau de ses infrastructures souterraines.

Le rinçage du réseau d'aqueduc se déroulera du **20 avril au 21 mai**. Cette opération a pour but de nettoyer les conduites d'aqueduc. Normalement, aucun utilisateur ne devrait être privé d'eau potable. Cette dernière pourrait être brouillée momentanément et, à moins d'avertissement contraire de la part de la Ville, **l'eau demeurera potable**.

Nous vous recommandons de laisser reposer l'eau avant d'effectuer le lavage de vêtements blancs, l'eau de javel en contact avec les matières en suspension risque de tacher les vêtements.

Nous nous excusons des inconvénients que cela pourrait occasionner. Pour toute information, vous pouvez contacter le service des travaux publics au 418-827-8901.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Par Serge Simard, conseiller municipal

Avec l'arrivée du nouveau Centre Aquatique, il nous a fallu déplacer la patinoire du parc du plateau sportif qui était située à l'endroit même de la nouvelle piscine et la relocaliser à un autre endroit. De plus, notre terrain de tennis qui commençait à être dans un état lamentable devait être remis à neuf.

Nous avons donc fait une demande de subvention au programme d'infrastructures sportives (PAFIRS) et celle-ci a été retenue.

Ainsi, nous allons recevoir une subvention totale de près de 200 000 $ qui couvrira 50 % des dépenses liées au projet de remise à neuf du terrain de tennis et de la patinoire.

La firme d'ingénierie Stantec a été engagée afin de nous supporter dans l'élaboration de ce projet.

Le tout devrait être prêt à l'automne 2021.

LE CENTRE AQUATIQUE INTERMUNICIPAL

Par Serge Simard, conseiller municipal

La construction du Centre aquatique va très bien. Les travaux se déroulent rondement et l'échéancier est bien respecté.

Les prévisions de livraison sont estimées à janvier 2022 et tout nous permet de croire que cette prévision est réaliste.

Le montage des structures d'acier est complété, la toiture est maintenant isolée et recouverte, alors que le recouvrement extérieur sera installé bientôt. Les réunions de chantiers, auxquelles nous assistons assidûment, se déroulent très bien et chacun des intervenants travaille de manière très efficace.

Le travail s'effectue de façon harmonieuse avec notre entrepreneur général Béland et Lapointe, la firme d'ingénierie GBI et notre consortium d'architectes CCM2 et Proulx et Savard.

Voici d'ailleurs quelques photos de la construction de notre centre aquatique.

Bibliothèque la Plume d'Oie

Le prêt sans contact se poursuit !

Pour emprunter des documents, vous devez obligatoirement :

1. Réserver les documents souhaités en ligne ou par téléphone 418-827-8483;
2. Attendre l'appel de confirmation vous informant que votre matériel est prêt;
3. Passer au comptoir de la bibliothèque pour récupérer vos documents, une fois votre rendez-vous céduler avec nos bénévoles.

Important : Vous devez respecter votre rendez-vous pour faire la récupération.

Téléchargez l'application

GRATUITEMENT dans

l'App Store ou Google play

Un lampadaire brûlé ? Un graffiti ?

Un panneau de signalisation tombé? Un nid de poule ?

Vous désirez informer la Ville d'une situation non urgente? Vous pouvez le faire à l'aide de votre téléphone intelligent.

1- Localisez-le 2- Photographiez-le 3- Envoyez-le

Votre Conseil municipal

Pierre Renaud
Maire

Nancy Pelletier
Conseillère

Christian Blouin
Conseiller

Pierre Carignan
Conseiller

Serge Simard
Conseiller

Michel Beaumont
Conseiller

Michèle Abdelnour
Conseillère

Les séances du conseil municipal se font à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Il est possible d'acheminer vos demandes ou questions par courriel à l'adresse suivante : mairie@villedebeaupre.com
Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux ainsi que les vidéos des réunions sur le site internet de la Ville dans la section « vie municipale ».

VILLE DE BEAUPRÉ

Pour joindre l'administration:

Hôtel de ville:
10 995, rue des Montagnards
Beaupré, Québec, G0A 1E0
mairie@villedebeaupre.com

Pour joindre vos élus:

Coordonnées disponibles au http://www.villedebeaupre.com/pages/conseil-municipal-et-comites

Vos élus sont là pour vous écouter !

Conception : Michèle Abdelnour
Montage: Josianne Gagnon